



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.eu/contenu/actualites-france-et-international/article/eau-assainissement-dechets-les>

Eau, assainissement, déchets : les services publics locaux affectés par la réforme territoriale

- contenu - Actualités France et international -
Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2016

OIEau

A la suite des lois Maptam et Notre, une redistribution des compétences va en effet être opérée, avec le transfert aux EPCI à fiscalité propre des compétences eau et assainissement (au 1er janvier 2020), et déchets (au 1er janvier 2017). De façon quasi simultanée, la nouvelle carte va se mettre en place. Ces mouvements impacteront les services. En particulier, les petits syndicats d'eau ou d'assainissement à cheval sur deux EPCI seulement, seront automatiquement supprimés. Et il faut s'attendre à des effets de déstabilisation des syndicats, même de grande taille, du fait du départ de communes rejoignant des communautés…